

# CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (CIL)

SÉCURISER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

2 jours

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 et nouvelles dispositions

- > Règles relatives à la déclaration des fichiers
- > Rôles de la CNIL
  - conseil et information
  - contrôle de la conformité des fichiers
  - sanction
- > Évolutions légales, réglementaires et jurisprudentielles depuis 2004
  - désignation du CIL
  - notification des failles de sécurité
  - renforcement des obligations du responsable de traitement
  - renforcement du pouvoir de sanction de la CNIL

Exercice sur les formalités préalables : demande d'avis, de déclaration, de transfert

### Missions et obligations du Correspondant Informatique et Libertés (CIL)

- > Interlocuteur privilégié de la CNIL
- > Mise à jour du registre de traitement des données de l'entreprise/établissement
- > Surveillance du respect des droits des personnes et de l'application de la loi
- > Mission de conseil et de recommandation : création de nouveaux traitements, liste des traitements...
- > Rôle d'alerte en cas d'irrégularité ou de manquement constaté
- > Bilan annuel de ses activités
- > Autres missions possibles
  - élaboration d'une politique de protection des données (charte, règlement intérieur)
  - actions de sensibilisation du personnel aux dispositions de la loi

Exercice : rédiger un bilan annuel et formuler une demande d'autorisation ou d'avis à la CNIL

### Analyser les incidences sur la vie de l'organisation

- > Recrutement : quelles informations est-il possible de collecter ?
- > Annuaires du personnel : comment les déclarer ?
- > Dossiers professionnels : quels sont les droits d'accès ?
- > Gestion des œuvres sociales et culturelles
- > Utilisation des logiciels de « prise en main à distance »
- > Vidéosurveillance sur les lieux de travail
- > Utilisation du téléphone au travail : enregistrement des appels téléphoniques et gestion des relevés téléphoniques
- > Dispositifs de géolocalisation GMS/GPS : les conditions d'utilisation
- > Utilisation des badges sur le lieu de travail
- > La biométrie sur le lieu de travail : quel cadre juridique ?

Exercice : aspects "données personnelles" de la charte TIC

### Gérer et valoriser les données personnelles dans le système d'information

- > Exploitation des données personnelles des employés sur le site institutionnel
- > Exploitation des données personnelles collectées auprès des clients
- > Gestion des métadonnées juridiques sur les données personnelles
- > Les relations sur les réseaux sociaux

## OBJECTIFS

- Préciser le mode de désignation du CIL, clarifier ses missions et ses obligations.
- Connaître les incidences de la réforme de la loi Informatique et Libertés sur la collecte et le traitement des données personnelles.
- Se mettre en conformité avec la loi, cartographier et limiter son risque notamment dans tous ses process RH.

## LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une définition précise du cadre juridique de la fonction de CIL
- Une formation animée par un ancien agent de la CNIL et par un spécialiste du droit des données numériques
- Des outils mis à disposition pour sécuriser la collecte et le traitement des données personnelles

## VOUS ÊTES

Correspondants Informatique et Libertés (CIL), DRH, juristes, risk managers, responsables d'audit interne, directeurs commerciaux/marketing/communication, directeurs des systèmes d'information, chargés de la conformité CNIL

**PRIX** 1 325 € H.T. - Réf : **DTA-CILI**

Validité 30/06/2013. Inclus : **forfait repas**, support, e-ressources et évaluation **forMetris**

## LIEU ET DATES

**Paris Montparnasse**

22 et 23 avril 2013

30 septembre et 1er octobre

2013